



HAL
open science

La diversité religieuse en France : transmissions intergénérationnelles et pratiques selon les origines

Lucas Drouhot, Patrick Simon, Vincent Tiberj

► To cite this version:

Lucas Drouhot, Patrick Simon, Vincent Tiberj. La diversité religieuse en France : transmissions intergénérationnelles et pratiques selon les origines. Références - INSEE, 2023, pp.39-48. halshs-04073766

HAL Id: halshs-04073766

<https://shs.hal.science/halshs-04073766>

Submitted on 19 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La diversité religieuse en France : transmissions intergénérationnelles et pratiques selon les origines

En 2019-2020, 51 % de la population de 18 à 59 ans en France métropolitaine déclare ne pas avoir de religion. En augmentation depuis dix ans, cette désaffiliation religieuse concerne 58 % des personnes sans ascendance migratoire, 19 % des immigrés arrivés après 16 ans et 26 % des descendants de deux parents immigrés.

Si le catholicisme reste la première religion (29 % de la population se déclare catholique), l'islam est déclaré par un nombre croissant de fidèles (10 %) et confirme sa place de deuxième religion de France. Le nombre de personnes déclarant une autre religion chrétienne augmente également, pour atteindre 9 %. La fréquence et l'intensité de la pratique religieuse varient en fonction de la religion déclarée : seuls 8 % des catholiques fréquentent régulièrement un lieu de culte, contre un peu plus de 20 % des autres chrétiens, des musulmans et des bouddhistes, et 34 % des juifs.

Les processus de transmission religieuse entre générations façonnent le paysage religieux sur le long terme : 91 % des personnes élevées dans une famille musulmane suivent la religion de leurs parents. Cette transmission est très forte aussi chez les juifs (84 %), elle est moindre chez les catholiques (67 %) et chez les autres chrétiens (69 %). À caractéristiques identiques, le fait d'avoir grandi dans une famille d'ascendance religieuse mixte ou catholique est déterminant dans le processus de sécularisation des descendants d'immigrés.

La place des religions a beaucoup évolué depuis la fin des années 1950 en France, suivant un double processus de sécularisation (réduction du rôle des religions dans l'organisation de la vie sociale et diminution du nombre de personnes se considérant affiliées à une religion) et de diversification des cultes. Le panorama statistique des religions en France est mal connu : l'information n'est pas collectée dans le recensement et elle figure rarement dans les grandes enquêtes de la statistique publique ► **encadré 1**. L'enquête Trajectoires et Origines est l'une des rares sources représentatives de la population résidant en France métropolitaine permettant d'étudier les affiliations et pratiques religieuses ► **sources**. Par sa couverture des différentes origines et générations en lien à l'immigration, elle permet d'étudier les rapports à la religion dans les familles immigrées et descendantes d'immigrés, comme dans le reste de la population, et sa transmission au fil des générations.

Les immigrés sont proportionnellement deux fois plus nombreux à s'affilier à une religion que les personnes sans ascendance migratoire

En 2019-2020, 29 % des personnes âgées de 18 à 59 ans se déclarent catholiques, 10 % musulmanes et 10 % se déclarent affiliées à d'autres religions, tandis que les 51 % autres se disent sans religion. Cette distance à la religion varie considérablement selon le lien à la migration : 58 % des personnes sans ascendance migratoire sur deux générations se disent sans religion, contre seulement 19 % des immigrés arrivés après 16 ans et 26 % des descendants de deux parents immigrés ► **figure 1**. Ce constat général est à nuancer selon les origines : les immigrés venant de pays de tradition musulmane (Maghreb, Turquie ou Moyen-Orient, Afrique sahélienne) sont les plus inscrits dans la religion, tandis que ceux originaires de pays européens à dominante chrétienne ou d'Asie (notamment de Chine) déclarent moins souvent une affiliation ► **figure 2**. Parmi les pays à dominante chrétienne, les immigrés du Portugal et d'Afrique centrale font exception avec davantage d'affiliation religieuse (respectivement 79 % et 77 % de chrétiens). Si le catholicisme reste en France la religion dominante dans les dénominations chrétiennes, les églises protestantes se développent en Afrique centrale et sont plus présentes dans de nombreux pays européens ; les autres religions chrétiennes sont ainsi surreprésentées parmi les immigrés originaires de ces régions. Elles gagnent également du terrain parmi les personnes natives d'outre-mer, avec 18 % des natifs (pour 38 % de catholiques) et 18 % de leurs descendants qui résident en France métropolitaine (33 % de catholiques). Les musulmans

représentent désormais 10 % de la population en France métropolitaine, mais sont nettement plus présents parmi les immigrés (44 %) et les descendants de deux parents immigrés (48 %). 14 % des descendants d'immigrés issus de couples mixtes et 1 % de la population sans ascendance migratoire se revendiquent de l'islam.

► Encadré 1 – La mesure des religions et des pratiques religieuses dans les enquêtes quantitatives

L'appartenance religieuse et les pratiques religieuses ne sont généralement pas mesurées dans les enquêtes de la statistique publique. Bien que les données relatives à la religion soient considérées comme « sensibles » dans les termes de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, leurs traitements sont autorisés « à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques », pour des finalités déterminées et explicitées par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), et si les données recueillies sont adéquates, pertinentes et non excessives au regard des finalités.

Une question sur la religion figurait dans le recensement jusqu'en 1872 et a été abandonnée par la suite (sauf en Alsace concordataire jusqu'en 1962)¹. Cependant, quelques enquêtes ont collecté des informations sur la religion, comme l'enquête ERFI (enquête sur les Relations familiales et intergénérationnelles, Ined, volet français de l'enquête européenne *Gender and Generation*, 2005-2011) ou l'enquête EPIC (Étude des parcours individuels et conjugaux, Insee-Ined, 2013-2014). Des questions sur la religion sont souvent présentes dans les enquêtes électorales par sondage produites par différents laboratoires de science politique en France, mais également dans d'autres pays européens et aux États-Unis, la religion étant l'une des variables constitutives des modèles sociologiques du vote élaborés dans les années 1960 et 1970. Elles sont également collectées dans plusieurs enquêtes européennes que sont les *European Social Surveys* (ESS) et les *European Value Studies*, ces dernières remontant au début des années 1990.

Dans l'enquête Trajectoires et Origines (TeO), la religion est déclarée par les enquêtés en réponse à la question « Aujourd'hui avez-vous une religion ? », et une autre question ouverte (sans liste de religions fournies) demande laquelle. Cette formulation reprend celle utilisée dans l'ESS. Plusieurs questions décrivent ensuite les pratiques religieuses et leur fréquence, permettant de mesurer la religiosité de la personne enquêtée et celle de la famille dans laquelle elle a grandi. Bien que les réponses à l'enquête soient obligatoires, les enquêteurs et enquêtrices signalent aux personnes enquêtées que les réponses à la section sur la religion sont facultatives : 1 % des personnes interrogées n'ont pas souhaité répondre à la question « Avez-vous une religion ? ». L'inclusion de questions sur la religion a été validée par la CNIL.

¹ Pour une revue des sources statistiques sur la religion à la fin des années 1980, voir Djider et Marpsat (1990).

► 1. Personnes se déclarant sans religion selon le lien à la migration en 2008-2009 et 2019-2020

en %

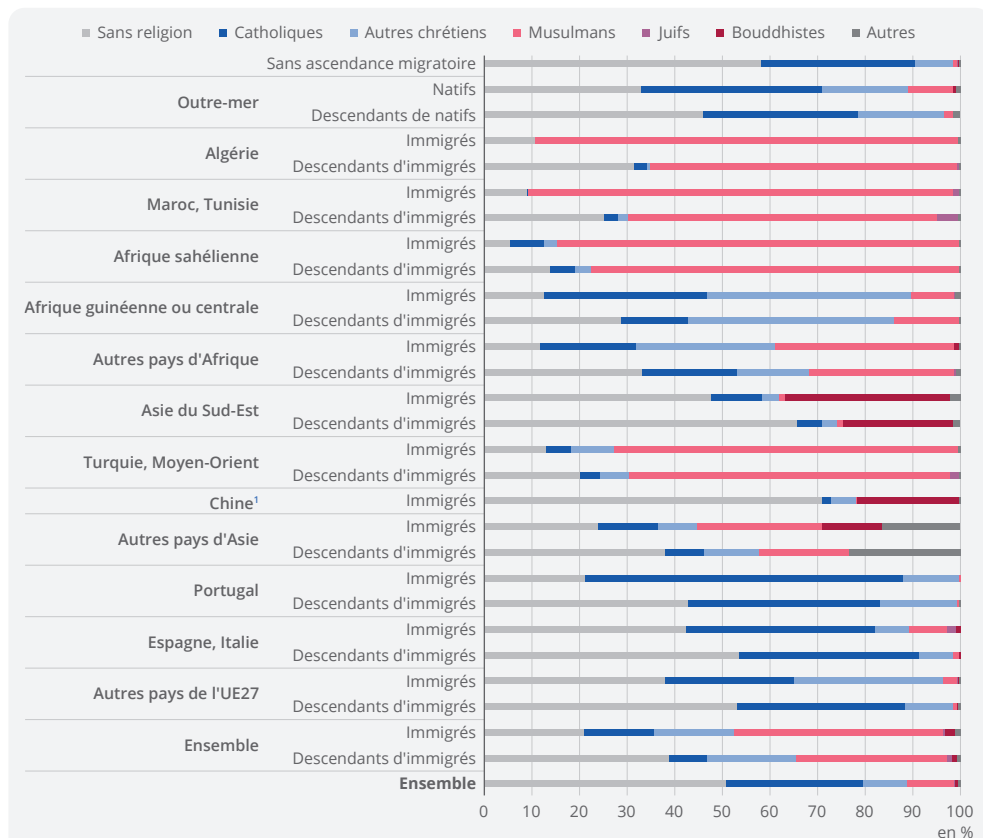
	18 à 49 ans		18 à 59 ans
	2008-2009	2019-2020	2019-2020
Immigrés arrivés en France après 16 ans	16	19	19
Immigrés arrivés en France à 16 ans ou avant	24	27	27
Descendants de deux parents immigrés	23	23	26
Descendants d'un seul parent immigré	48	54	54
Ni immigrés ni descendants d'immigrés	50	62	58
Ensemble	45	53	51

Lecture : 16 % des immigrés de 18 à 49 ans arrivés en France après 16 ans se sont déclarés sans religion en 2008-2009. Ils sont 19 % en 2019-2020.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 49 ans ou de 18 à 59 ans vivant en logement ordinaire.

Sources : Ined-Insee, enquêtes Trajectoires et Origines 2 (2019-2020) et Trajectoires et Origines (2008-2009).

► 2. Affiliation religieuse selon le statut migratoire et l'origine



1 Les effectifs sont insuffisants pour isoler les descendants d'immigrés de Chine.

Lecture : 33 % des natifs d'outre-mer déclarent ne pas avoir de religion, 38 % se disent catholiques et 18 % ont une autre obédience chrétienne.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 59 ans vivant en logement ordinaire.

Sources : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2 (2019-2020).

Davantage de personnes sans religion depuis 2008

La comparaison des résultats de 2019-2020 avec ceux de la première enquête TeO en 2008-2009 met en évidence la poursuite du mouvement de sécularisation [Simon, Tiberj, 2015]. Sur le champ d'âges commun aux deux enquêtes, les 18-49 ans, la part des personnes qui se déclarent sans religion augmente, passant de 45 % à 53 % en dix ans. Cette augmentation varie selon le lien à la migration : très prononcée parmi les personnes sans ascendance migratoire (+ 12 points), elle n'est que de 3 points pour les immigrés arrivés adultes en France. Pour les descendants de deux parents immigrés, cette part n'a pas varié. Ces évolutions contrastées témoignent de dynamiques de sécularisation très hétérogènes entre groupes d'origine et affiliations religieuses.

Le rapport plus ou moins distancié à la religion par rapport à 2008-2009 se mesure également par la place que celle-ci occupe dans l'identité des personnes. Lorsqu'il est demandé aux enquêtés de citer jusqu'à quatre dimensions constitutives de leur identité (le sexe, la classe sociale, le niveau d'éducation, la situation familiale, la nationalité, etc.), en 2019-2020, 7 % des personnes âgées de 18 à 49 ans citent la religion ► **figure 3**, autant qu'en 2008-2009. Cette place de la religion dans l'identité est nettement plus grande pour les juifs (54 %) et les musulmans (30 %) que pour les catholiques (6 %), mais elle a reculé en onze ans parmi les musulmans.

Cette variation de l'identité religieuse peut également être mesurée par pseudo-cohortes d'âge entre 2008-2009 et 2019-2020, c'est-à-dire en reconstituant le groupe d'âge des enquêtés de 2008-2009 en retirant onze ans à ceux de 2019-2020. Cela permet de distinguer les effets d'âge (le rapport à la religion varie selon l'âge et l'évolution de la composition par âge de la population expliquerait la variation de l'identité religieuse) des effets de génération (les écarts entre groupes d'âge expriment en réalité un comportement spécifique de groupes générationnels lié à leur socialisation religieuse). La baisse de déclaration de la religion dans l'identité des musulmans est constatée quelle que soit la cohorte considérée : la plus forte imprégnation religieuse observée il y a onze ans chez les moins de 30 ans par rapport aux plus de 30 ans n'annonçait pas un effet de génération appelé à se poursuivre, mais relevait d'un effet d'âge observé de nouveau en 2019-2020 ► **figure 4**. L'identité religieuse diminue ainsi avec l'âge pour les musulmans, alors qu'elle est stable pour les catholiques.

► 3. Choix de la religion comme dimension de l'identité, selon l'affiliation religieuse, en 2008-2009 et 2019-2020

en %

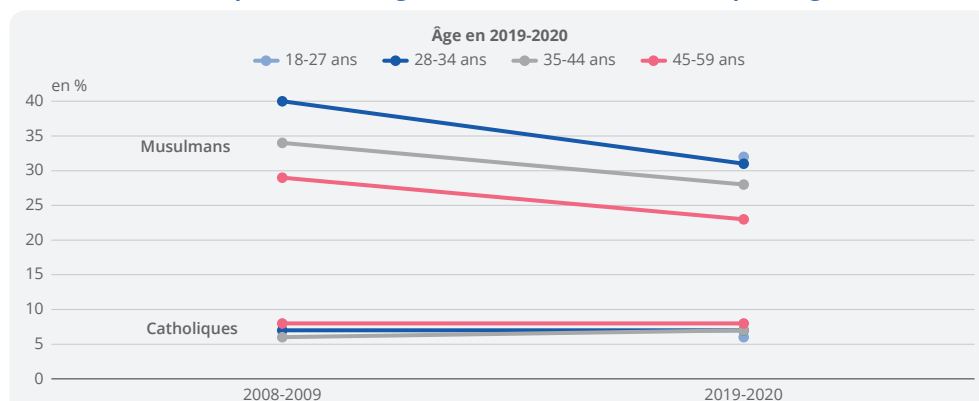
	2008-2009		2019-2020	
	Affiliation religieuse	Religion comme dimension de l'identité	Affiliation religieuse	Religion comme dimension de l'identité
Sans religion	45	1	53	1
Catholiques	43	8	25	6
Autres chrétiens	2,5	10	9	16
Musulmans	8	33	11	30
Juifs	0,5	46	0,5	54
Bouddhistes	0,5	20	0,5	26
Ensemble	100	7	100	7

Lecture : en 2019-2020, 6 % des personnes se déclarant d'affiliation catholique citent la religion comme dimension constitutive de leur identité.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 49 ans vivant en logement ordinaire.

Sources : Ined-Insee, enquêtes Trajectoires et Origines 2 (2019-2020) et Trajectoires et Origines (2008-2009).

► 4. Proportion de personnes ayant cité la religion comme élément significatif de leur identité, par cohorte d'âge en 2008-2009 et 2019-2020 et par religion



Note : les cohortes d'âge sont indexées sur 2019-2020. Il faut donc retrancher 11 ans pour l'âge en 2008-2009 (la cohorte 28-34 ans en 2019-2020 avait 17-23 ans en 2008-2009).

Lecture : 34 % des musulmans âgés de 24 à 33 ans en 2008-2009 ont cité la religion comme dimension de leur identité. Onze ans plus tard (en 2019-2020), ils ont entre 35 et 44 ans et sont 28 % à la citer.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 59 ans vivant en logement ordinaire.

Sources : Ined-Insee, enquêtes Trajectoires et Origines 2 (2019-2020) et Trajectoires et Origines (2008-2009).

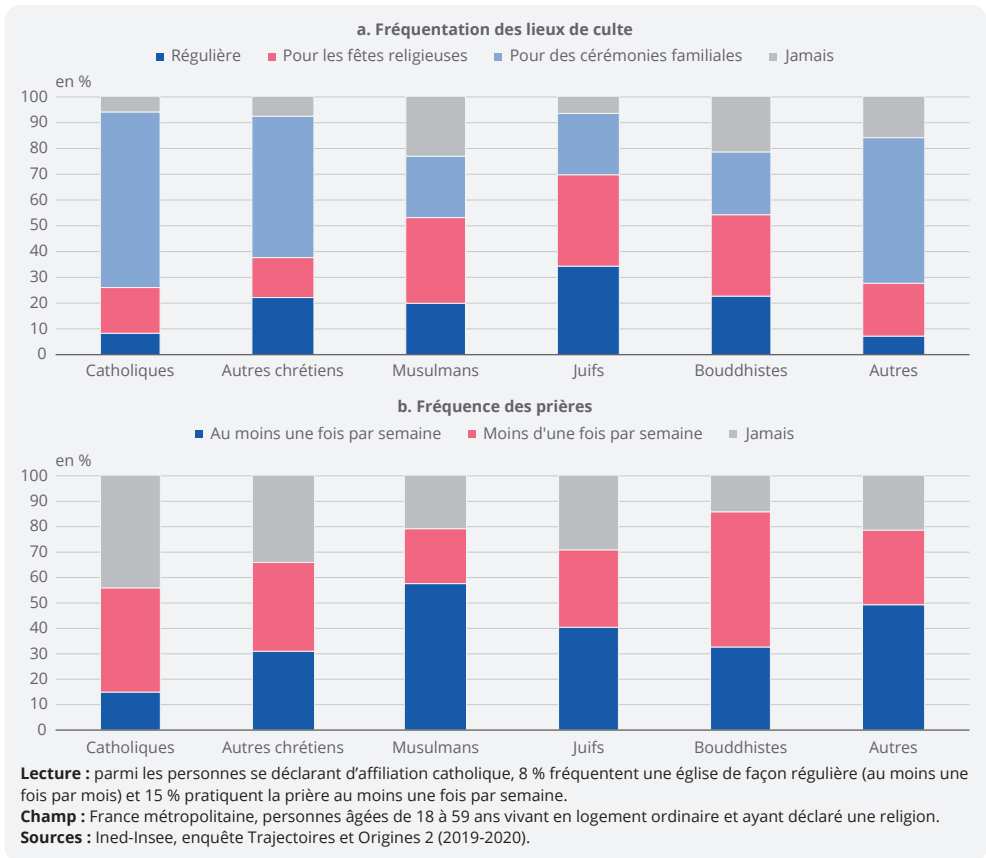
Des pratiques peu assidues chez les catholiques et plus actives pour les musulmans

L'étude des pratiques religieuses en France a longtemps été centrée sur le catholicisme, religion dominante, et la fréquentation des lieux de culte a constitué un indicateur permettant de distinguer les pratiquants réguliers des occasionnels, voire des « catholiques culturels », qui expriment alors plus une tradition familiale qu'un attachement religieux.

En 2019-2020, 8 % des catholiques fréquentent régulièrement leurs lieux de culte ► **figure 5a**. C'est le cas d'un peu plus de 20 % des autres chrétiens, des musulmans et des bouddhistes, et de 34 % des juifs. Au sein d'une même religion, les pratiques diffèrent selon le lien à la migration : 6 % des catholiques sans ascendance migratoire vont à la messe régulièrement, contre 15 % des immigrés d'origine portugaise, espagnole ou italienne (le taux n'est que de 5 % parmi leurs descendants), 24 % des catholiques ultramarins ayant migré en France métropolitaine et jusqu'à 55 % des immigrés d'Afrique centrale. La pratique de la messe est plus répandue parmi les chrétiens autres que catholiques : les immigrés d'Afrique centrale sont notamment 62 % à être des pratiquants réguliers.

Le rôle des lieux de culte est différent dans l'islam où les pratiques privées, à domicile ou dans la vie quotidienne, sont beaucoup plus fréquentes. Alors que la mosquée ne fait pas partie des cinq piliers de l'islam, seuls 20 % des musulmans la fréquentent régulièrement, et les variations selon le lien à l'immigration et l'origine sont relativement faibles.

► 5. Pratiques religieuses selon la religion



La dissociation entre la fréquentation des lieux de culte et l'importance déclarée de la religion dans la vie montre que cet indicateur mesure mal la religiosité des musulmans. 76 % des musulmans disent que la religion a beaucoup ou assez d'importance pour eux, contre 27 % des catholiques et 39 % des autres chrétiens. Alors que 47 % des catholiques et 76 % des autres chrétiens pour lesquels la religion a beaucoup d'importance fréquentent régulièrement un lieu de culte, seuls 34 % des musulmans qui estiment que la religion est très importante sont dans ce cas. Parmi l'ensemble des musulmans, 19 % combinent importance de la religion et fréquentation assidue des lieux de culte, tandis que 57 % considèrent que la religion est importante dans leur vie mais ne se rendent jamais à la mosquée ou seulement pour les fêtes ou les cérémonies exceptionnelles. Les personnes catholiques déclarant que la religion est importante pour eux et qui fréquentent régulièrement l'église représentent 7 % de l'ensemble des catholiques, contre 20 % pour ceux déclarant que la religion est importante mais sans assister régulièrement à la messe¹. La dissociation entre fréquentation de la mosquée et

► Encadré 2 – Qui porte le voile ?

Le port du voile par les femmes musulmanes est un enjeu du débat public en matière de visibilité de la religion musulmane et d'égalité entre les sexes. L'enquête TeO fournit une mesure de cette pratique : 26 % des femmes musulmanes âgées de 18 à 49 ans disent porter un voile ► **figure**. Parmi elles, neuf sur dix disent le porter toujours. Cette pratique varie fortement entre les immigrées d'une origine et les descendantes de cette même origine ; elle concerne 36 % des femmes musulmanes immigrées et 17 % des descendantes d'immigrés. La pratique est la plus courante chez les immigrées de Turquie et du Moyen-Orient (46 %).

Port du voile par les femmes musulmanes selon le statut migratoire et l'origine

		en %	
		2008-2009	2019-2020
Maghreb	Immigrées	23	37
	Descendantes d'immigrés	12	16
Afrique subsaharienne	Immigrées	12	28
	Descendantes d'immigrés	11	17
Turquie, Moyen-Orient	Immigrées	39	46
	Descendantes d'immigrés	18	24
Toutes origines	Immigrées	22	36
	Descendantes d'immigrés	13	17
Ensemble		18	26

Lecture : en 2008-2009, parmi les femmes immigrées du Maghreb ayant déclaré être musulmanes, 23 % déclarent porter le voile.

Champ : France métropolitaine, femmes âgées de 18 à 49 ans vivant en logement ordinaire et ayant déclaré être musulmanes.

Sources : Ined-Insee, enquêtes Trajectoires et Origines 2 (2019-2020) et Trajectoires et Origines (2008-2009).

Alors que le port du voile est plus fréquent chez les immigrées après 35 ans (30 % chez les 18-24 ans et 42 % chez les 35-44 ans), c'est parmi les 25-34 ans que la pratique est la plus répandue pour les descendantes d'immigrés (20 %, contre 17 % chez les 35-44 ans).

Par rapport à 2008-2009, le port du voile est devenu plus fréquent pour toutes les origines et toutes les générations. Ces hausses reflètent d'abord une évolution des pratiques dans les pays d'origine, ce qui est visible pour les femmes immigrées, et une augmentation plus réduite pour les femmes de la seconde génération.

Les femmes musulmanes en couple portent plus souvent le voile. C'est le cas de 42 % des immigrées d'origine maghrébine en couple, contre 24 % de celles qui vivent seules. Le port du voile est plus fréquent pour les femmes musulmanes inactives : 56 % parmi les immigrées et 39 % parmi les descendantes d'immigrés. Enfin, le port du voile diffère fortement selon la catégorie socioprofessionnelle : de 13 % pour les femmes musulmanes cadres et professions intermédiaires à 38 % pour les ouvrières.

¹ Parmi les personnes déclarant que la religion est importante dans leur vie, Tiberj (2020) distingue les « musulmans privés » des « musulmans de mosquée » : les premiers ne sont pas moins religieux que les seconds, mais se distinguent par une fréquentation moins importante voire inexistante des lieux de culte. Cette distinction peut s'appliquer par extension aux « catholiques privés » et aux « catholiques d'église ».

religiosité s'accompagne pour les musulmans d'une forte différenciation de genre : 30 % des hommes musulmans et 10 % des femmes musulmanes fréquentent régulièrement la mosquée, alors que les secondes déclarent un peu plus souvent (78 %) que les premiers (73 %) que la religion est importante dans leur vie. Parmi les catholiques, 8 % des hommes et 9 % des femmes assistent régulièrement à la messe.

La religiosité hors des établissements religieux se manifeste par la pratique de la prière et le respect de différentes normes, notamment alimentaires ou vestimentaires ► **encadré 2**. Les musulmans pratiquent la prière le plus fréquemment : 58 % au moins une fois par semaine, seuls 21 % ne prient jamais ► **figure 5b**. Les bouddhistes comptent le moins de croyants qui ne prient jamais (15 %), mais ils ne sont que 32 % à prier au moins une fois par semaine. Enfin, la prière est nettement moins répandue parmi les personnes se déclarant catholiques : 44 % ne prient jamais et seulement 15 % prient au moins une fois par semaine. Dans le catholicisme et les autres confessions chrétiennes, pratique de l'office et pratique de la prière sont très liées : parmi les catholiques, 64 % de ceux allant régulièrement à l'église prient au moins une fois par semaine, contre 5 % de ceux qui ne vont pas à la messe. Cette corrélation est moins observée dans la religion musulmane, pour laquelle l'observance de la prière est une exigence : si 58 % des musulmans prient au moins une fois par semaine, c'est encore le cas de 35 % de ceux qui ne vont jamais à la mosquée.

Toutes les religions ne préconisent pas des restrictions alimentaires mais des périodes de jeûne existent dans la plupart des religions (le jeûne du carême, le ramadan, Yom Kippour ou Pessah, l'invitation à manger maigre le vendredi). Les pratiques de jeûne sont pratiquement tombées en désuétude dans les confessions chrétiennes : seulement 3 % des catholiques et 5 % des autres chrétiens disent respecter strictement les périodes de jeûne de leur religion et 13 % les respecter « plus ou moins ». Les rares chrétiens à encore pratiquer le jeûne sont les immigrés originaires d'Afrique centrale (dans ce groupe, 20 % le pratiquent strictement). En revanche, 75 % des musulmans respectent le jeûne strictement et 15 % « plus ou moins ».

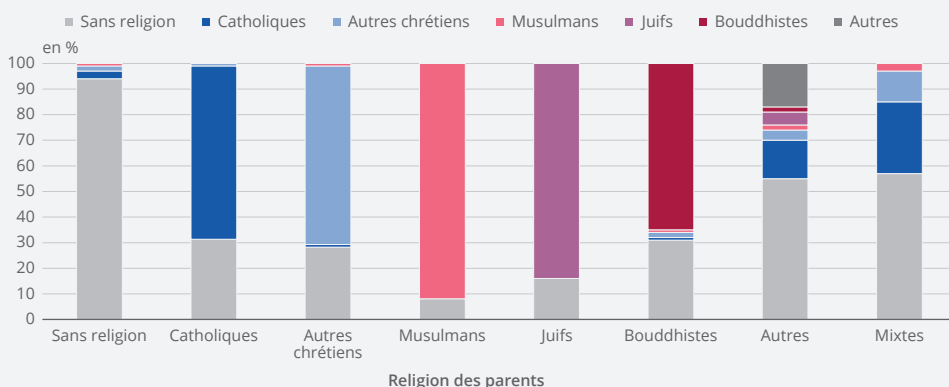
Une transmission plus forte dans les familles musulmanes et juives

Les arrivées d'immigrés contribuent à élargir la diversité religieuse de la France, mais les processus de transmission religieuse entre générations façonnent le paysage religieux sur le long terme. Les dynamiques de transmission dépendent de la motivation des parents immigrés à socialiser leurs enfants dans leur religion, alors que les incitations à la sécularisation sont relativement prégnantes en France.

La reproduction familiale est forte dans l'islam et le judaïsme : 91 % des personnes élevées dans des familles musulmanes et 84 % dans des familles juives continuent à se revendiquer de la religion de leurs parents ► **figure 6**. Les familles chrétiennes transmettent moins leur religion : 67 % des personnes élevées par des parents catholiques et 69 % par des parents d'autres dénominations chrétiennes ont gardé leur religion. Ces **taux de transmission** par religion varient également en fonction des groupes d'origines. Ainsi, dans les familles catholiques natives d'Outre-mer, les taux de transmission sont plus élevés (71 % pour la deuxième génération) que ceux observés dans les familles sans ascendance migratoire (66 %). De même, les familles musulmanes originaires du Maghreb transmettent un peu moins (89 %) que celles de Turquie ou du Moyen-Orient, ou d'Afrique sahélienne (97 %).

La majorité des personnes qui n'ont pas suivi l'affiliation de leurs parents ont quitté la religion plutôt que d'en adopter une autre. Le « taux de sortie » de la religion est particulièrement marqué (57 %) chez ceux dont les parents ont deux religions différentes ou dont un parent est sans religion. Cette mixité religieuse parentale concerne 16 % des personnes de la deuxième génération comme de la population sans ascendance migratoire. Elle est de 14 % chez les catholiques de la deuxième génération et de seulement 6 % chez les musulmans de la deuxième génération.

► 6. Affiliation religieuse selon la religion des parents



Note : la catégorie « Mixtes » correspond aux cas où les parents sont de deux religions différentes ou avec un parent sans religion. Les familles monoparentales reçoivent la religion du parent présent dans la famille.

Lecture : 31 % des personnes élevées dans une famille catholique déclarent ne pas avoir de religion et 67 % se considèrent catholiques.

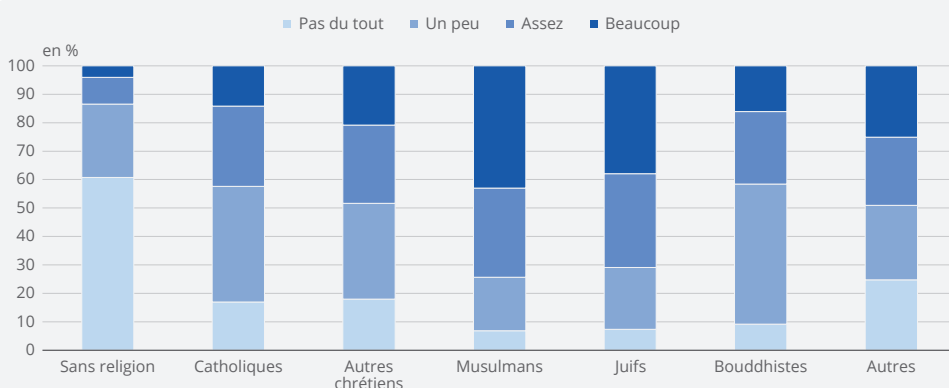
Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 59 ans vivant en logement ordinaire.

Sources : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2 (2019-2020).

La religiosité dépend principalement de la socialisation religieuse parentale

Comme l'affiliation religieuse, la religiosité est fortement influencée par la socialisation familiale. 60 % des personnes sans religion reportent avoir reçu une éducation parentale dans laquelle la religion n'avait pas d'importance ► **figure 7**. Plus de la moitié des catholiques, autres chrétiens et bouddhistes ont répondu qu'elle avait un peu ou pas d'importance dans leur enfance. La socialisation religieuse parentale est nettement plus consistante pour les musulmans et les juifs, dont près des trois quarts disent qu'elle a eu assez ou beaucoup d'importance.

► 7. Importance de la religion dans la famille pendant l'enfance, selon la religion de l'enquêté



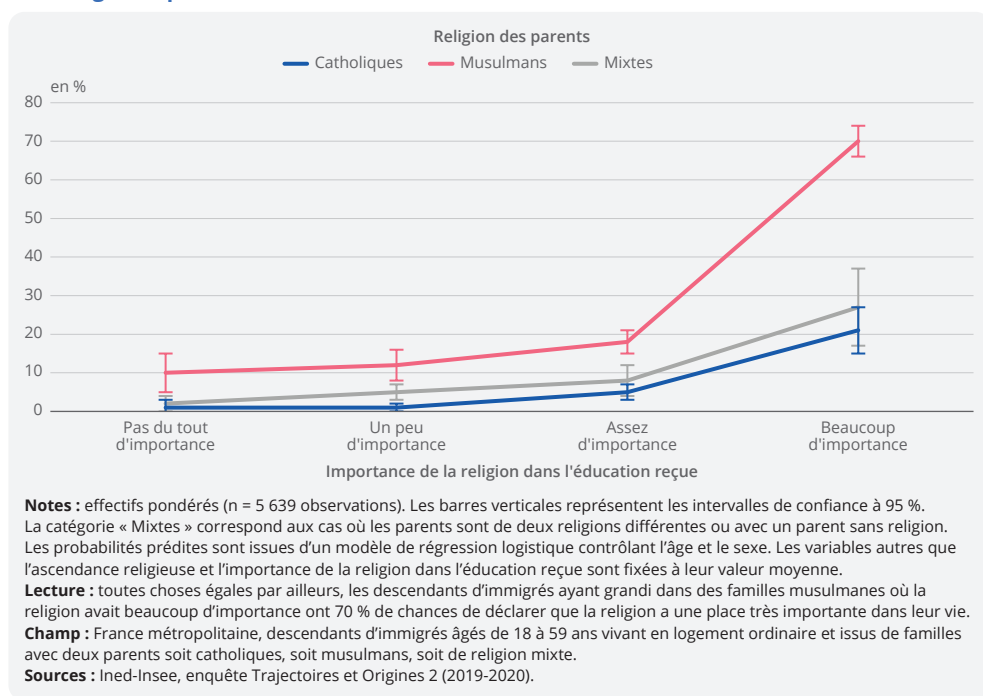
Lecture : 60 % des personnes déclarant ne pas avoir de religion ont été élevées dans une famille où la religion n'avait pas du tout d'importance.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 59 ans vivant en logement ordinaire.

Sources : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2 (2019-2020).

Une approche statistique « toutes choses égales par ailleurs » appliquée aux descendants d'immigrés nés et ayant grandi en France permet de mieux comprendre le lien entre socialisation religieuse et religiosité à l'âge adulte. Comme dans le cas de la transmission des affiliations, la socialisation religieuse musulmane se détache par la force de sa reproduction [Drouhot, 2021] : les descendants d'immigrés musulmans ayant grandi dans des familles à socialisation religieuse forte (42 % des familles musulmanes) ont une probabilité élevée (70 %) de déclarer que la religion a une place très importante dans leur vie ► **figure 8**. Ce constat demeure en différenciant selon le genre. En revanche, les descendants d'immigrés ayant grandi dans des familles catholiques à socialisation religieuse forte (13 % des familles catholiques) ont seulement 21 % de chances de déclarer que la religion a une place très importante dans leur vie. Quelle que soit l'affiliation du parent avec une religion, les répondants à ascendance mixte montrent une faible probabilité d'être investis dans la religion (27 %). La mixité religieuse parentale est ainsi un puissant facteur de sécularisation. ●

► 8. Probabilités prédites de l'importance de la religion exprimée selon l'ascendance religieuse parentale



Auteurs :

Lucas Drouhot (Utrecht University)

Patrick Simon (Ined et ICM)

Vincent Tiberj (Sciences Po Bordeaux)

► Source

Coproducte par l'Ined et l'Insee, l'**enquête Trajectoires et Origines 2 (TeO2)**, collectée en 2019-2020, est une réédition de l'enquête TeO1 (2008-2009). Elle reprend les grands principes de la première édition : 60 % des questions sont identiques et la stratégie d'échantillonnage est similaire [Beauchemin *et al.*, à paraître].

Le questionnaire de TeO2 renseigne sur l'histoire migratoire des répondants et/ou de leurs parents, décrit les parcours scolaires et professionnels des répondants, leur histoire familiale, leur vie de couple, leurs enfants, leurs conditions de logement, leur santé, la transmission des langues et de la religion. De façon transversale, il examine l'accès des individus aux ressources de la vie sociale (école, travail, logement, services, soins, etc.) ainsi que les discriminations pouvant y faire obstacle.

Le champ de TeO2 est celui des individus âgés de 18 à 59 ans vivant en logement ordinaire en France métropolitaine. L'enquête a été effectuée auprès d'environ 27 200 personnes, avec l'objectif de réaliser des analyses fines sur les principaux groupes de population qui ont une expérience directe ou indirecte de la migration vers la France métropolitaine. Les immigrés et les natifs d'outre-mer, ainsi que leurs enfants nés en France métropolitaine, ont donc été surreprésentés. L'échantillon comprend par ailleurs des individus représentatifs du reste de la population. L'échantillonnage de TeO1 n'ayant pas permis de bien couvrir les descendants d'immigrés de 50 à 59 ans, les comparaisons temporelles menées dans ce travail ne portent que sur les 18 à 49 ans.

► Définition

Le **taux de transmission** des affiliations est la part de personnes qui ont conservé l'affiliation religieuse de leurs parents.

► Pour en savoir plus

- **Beauchemin C., Ichou M., Simon P.**, « Trajectoires et Origines 2 : présentation d'une enquête sur la diversité des populations en France », *Population*, Ined, à paraître.
- **Djider Z., Marpsat M.**, « La vie religieuse : chiffres et enquêtes », *Données sociales*, Insee, 1990.
- **Drouhot L. G.**, "Cracks in the Melting Pot? Religiosity and Assimilation Among the Diverse Muslim Population in France", *American Journal of Sociology* 126(4), pp. 795–851, 2021.
- **Simon P., Tiberj V.**, « Sécularisation ou regain religieux : la religiosité des immigrés et de leurs descendants », in Beauchemin C., Hamel C. et Simon P., *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, pp. 559-584, Ined, coll. « Grandes enquêtes », 2015.
- **Tiberj V.**, « Chapitre 1. The Muslims next door. Portraits d'une minorité religieuse française », in Lætitia Bucaille éd., *Désirs d'Islam. Portraits d'une minorité religieuse en France*, Presses de Sciences Po, pp. 35-55, 2020.